



Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE

Syndicat Départemental de l'Action Sociale

Maison des Syndicats – La Camusière
13 rue de l'Oiselet 37550 St AVERTIN
Tel : 02 47 38 54 43 Email : sdasfo37@gmail.com

Le 7 et le 20 Mars 2012 les membres **du syndicat FO du Conseil Général et du syndicat FO de l'Action Sociale** (SDAS FO37) se sont rencontrés pour examiner ensemble les conditions de travail des salariés du secteur social privé et public.

Pour le SDAS FO 37 la politique de tarification menée par le Conseil Général 37 est à l'origine de la dégradation des conditions de travail de tous les salariés du secteur associatif.

1% d'augmentation des budgets sur la base de la reprise des résultats en N-2 et tarification à l'enveloppe pour tous les établissements de la Protection de l'Enfance. **Imposé par le Conseil Général d'Indre et Loire, ce mode de tarification contraint les directions des établissements du secteur à pratiquer une politique de restructuration permanente.** La variable d'ajustement des établissements du secteur, compte tenu de l'attribution de budget contraint par le Conseil Général, **est la masse salariale**.

Cela se traduit par : **la fermeture de services, les non remplacement des personnels partant en retraite entraînant la dégradation des conditions de travail ainsi que la dégradation des conditions d'exercice des missions de services publics (la prise en charge des usagers du secteur se dégrade).**

Le 14 novembre 2011 le SDAS FO 37, avec son Union Départementale, étaient –enfin- reçus par la Présidente du Conseil Général : devant nos revendications elle a indiqué que le **Conseil Général poursuivrait sa politique en matière de tarification.**

Face à cette situation le caractère légitime de nos revendications apparaît clairement :

- Maintien de tous les établissements et services ; de tous les postes ; de tous les emplois ;
- Embauche de tous les précaires C.A.E, C.E.S (sans lesquelles les établissements ne fonctionneraient pas !)
- Remplacements de tous les personnels à qualification égale ;
- Stop à la restructuration permanente !
- **Augmentez les salaires !!** (30 % de perte de pouvoir d'achat en 10 ans !!)

Le SDAS FO 37 :

- constate que la dégradation permanente des conditions de travail s'applique aux salariés du secteur privé comme aux salariés du secteur public ;
- observe que ses revendications concernent le secteur public et particulièrement aux salariés du Conseil Général.

C'est pourquoi le SDAS FO 37 et le CG FO 37 proposent à tous les salariés du secteur Privé/ public une réunion commune afin d'examiner nos situations, nos revendications et construire le rapport de force.

Le 17 avril à 18H00 au Foyer des Cheminots salle N°3